

2025 Guide investir

Des conseils clés pour
votre santé financière



**BANQUE
NATIONALE**

INVESTISSEMENTS



**Pour vos questions,
on est là.**

Table des matières

Retour sur 2024

Principes de base en investissement

L'importance d'actualiser son plan au fil du temps	05
Pourquoi diversifier ses placements ?	06
Miser sur la diversification pour contrer les hausses de taux d'intérêt	07
À quel âge faut-il commencer à épargner pour la retraite ?	08
Épargner tôt	09
Pourquoi investir à long terme ?	10
Combien de temps faut-il à la valeur d'un placement pour doubler ?	11
Laissez-vous les émotions guider vos choix ?	12
Quel est l'impact des fluctuations financières sur votre portefeuille ?	13
Devez-vous conserver vos investissements lors de fluctuations boursières ?	14
Combien de fois avez-vous eu raison en synchronisant les marchés ?	15

Faut-il maintenir le cap sur vos objectifs ?	16
Quel est l'impact des dividendes sur la performance globale ?	17
La stratégie d'échelonnement des échéances en fonction de vos besoins	18
Des régimes enregistrés pour vos besoins	19
Épargner pour les études	
Avez-vous un plan pour les études de vos enfants ?	21
Profitez-vous pleinement des subventions gouvernementales ?	22
Épargner pour un projet	
Avez-vous un plan d'épargne clair pour réaliser votre projet ?	24
Comment fonctionne l'épargne systématique ?	25
Santé financière	
Avez-vous assez d'argent pour couvrir les imprévus ?	27

10 conseils pour une bonne santé financière	28
La théorie des trois boîtes	29
Avez-vous pensé à la gestion des risques ?	30
Révisez-vous votre plan d'assurance à l'occasion ?	31
Comment distinguer vos différents besoins d'assurance ?	32
Épargner pour la retraite	
Êtes-vous prêt·e pour la retraite ?	34
Pourquoi faut-il épargner pour la retraite ?	35
Avez-vous pris en compte ces 5 risques de la retraite ?	36
REER, CELI ou CELIAPP ?	37
Quelles sont les sources de revenu principales à la retraite ?	38
Avez-vous établi une stratégie de décaissement ?	39
Quand retirer la rente du RRQ/ RPC et la PSV ?	40

Nos solutions d'investissement

Pourquoi nous choisir ?	42
L'investissement responsable chez BNI	43
Connaissez-vous les Portefeuilles Méritage^{MD} ?	44
Que sont les fonds négociés en bourse BNI ?	45
Comprendre les Fonds BNI	46

LÉGENDE

-  Page précédente
-  Page suivante
-  Agrandir l'image
-  Information supplémentaire
-  Bouton rouge en bas de page: lien vers un site informatif externe
-  Bouton blanc en bas de page: lien vers une page du Guide investir

Retour sur 2024



Rendements des principaux indices en 2024 (en dollars canadiens)	Rendement (%)
Actions canadiennes – Indice composé S&P/TSX (rendement total)	21,7 %
Actions internationales – MSCI EAEO	13,8 %
Actions américaines – S&P 500 (rendement total)	36,4 %
Obligations canadiennes – Indice des obligations universelles FTSE Canada	4,2 %
Actions mondiales – MSCI Monde	30,0 %
Obligations canadiennes courte durée	5,7 %
Marchés émergents – MSCI marchés émergents	17,9 %
Profil Équilibré*	16,2 %

Source : Bureau du chef des placements (données via Refinitiv) au 31 décembre 2024.

* Le profil Équilibré est représenté par la composition des indices suivants : 40 % FTSE TMX Univers, 21 % S&P/TSX, 21 % S&P 500 (\$ CA), 12 % MSCI EAFE (\$ CA), 6 % MSCI EM (\$ CA).

Secteurs canadiens de l'indice composé S&P/TSX	Rendement (%)
Consommation de base	18,9 %
Technologies de l'information	38,0 %
Soins de santé	8,2 %
Consommation discrétionnaire	11,9 %
Produits industriels	9,7 %
Services publics	13,7 %
Télécommunications	-21,1 %
Services financiers	30,1 %
Matériaux	21,4 %
Énergie	24,0 %
Immobilier	-2,0 %

Source : Bureau du chef des placements (données via Refinitiv) au 31 décembre 2024.





Principes de base en investissement

<u>L'importance d'actualiser son plan au fil du temps</u>	05
<u>Pourquoi diversifier ses placements ?</u>	06
<u>Miser sur la diversification pour contrer les hausses de taux d'intérêt</u>	07
<u>À quel âge faut-il commencer à épargner pour la retraite ?</u>	08
<u>Épargner tôt</u>	09
<u>Pourquoi investir à long terme ?</u>	10
<u>Combien de temps faut-il à la valeur d'un placement pour doubler ?</u>	11
<u>Laissez-vous les émotions guider vos choix ?</u>	12
<u>Quel est l'impact des fluctuations financières sur votre portefeuille ?</u>	13
<u>Devez-vous conserver vos investissements lors de fluctuations boursières ?</u>	14
<u>Combien de fois avez-vous eu raison en synchronisant les marchés ?</u>	15
<u>Faut-il maintenir le cap sur vos objectifs ?</u>	16
<u>Quel est l'impact des dividendes sur la performance globale ?</u>	17
<u>La stratégie d'échelonnement des échéances en fonction de vos besoins</u>	18
<u>Des régimes enregistrés pour vos besoins</u>	19



L'importance d'actualiser son plan au fil du temps



Votre situation change en fonction des événements de votre vie (naissance d'un enfant, promotion, divorce, etc.). Vos finances aussi! Il est important de mettre régulièrement votre plan à jour avec votre conseiller-ère.





diversifier ses placements ?

Les différents types d'actifs ne subissent pas les mêmes fluctuations. Il arrive souvent que les obligations soient en hausse lorsque les actions sont en baisse. Plus vous diversifiez les types d'actifs dans votre portefeuille, plus vous diminuerez les risques associés à la volatilité des marchés.

Rendements annuels par catégorie d'actifs en monnaie locale (2008 à 2024)

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
8,3	52,0	17,6	10,0	16,0	41,3	23,9	21,6	21,1	28,7	4,2	24,8	16,6	27,6	-4,0	22,9	36,4
6,1	35,1	13,0	4,6	15,3	31,7	14,1	19,5	8,1	17,4	1,9	22,9	16,3	25,1	-5,8	19,5	28,7
-14,9	15,6	9,5	4,6	14,2	31,6	11,8	17,7	7,7	16,4	1,3	20,9	14,8	18,0	-7,8	15,7	21,7
-21,2	15,0	9,1	1,0	13,4	14,9	10,6	6,7	7,0	13,8	-0,7	16,5	9,8	11,1	-10,1	12,1	17,9
-27,3	12,5	7,3	-4,6	8,6	13,0	9,1	3,6	4,7	9,7	-1,5	15,6	8,6	10,8	-11,5	11,8	16,6
-28,8	7,4	6,9	-8,7	7,2	4,3	7,0	2,6	1,5	9,1	-5,6	12,9	6,4	-0,9	-12,0	7,3	13,8
-33,0	5,2	3,5	-9,5	3,7	1,8	4,1	2,4	0,9	2,7	-6,5	7,0	5,6	-2,7	-12,2	6,4	5,7
-41,4	4,6	2,6	-16,1	2,1	-1,5	3,0	-8,3	-2,0	0,3	-8,9	3,0	5,2	-3,1	-13,9	4,9	4,1

► Cliquez sur les chiffres du tableau pour voir le nom des actifs correspondants.

- Actions canadiennes
- Actions américaines
- Actions mondiales
- Marchés émergents
- Actions internationales
- Obligations canadiennes
- Profil Équilibré*
- Obligations canadiennes courte durée

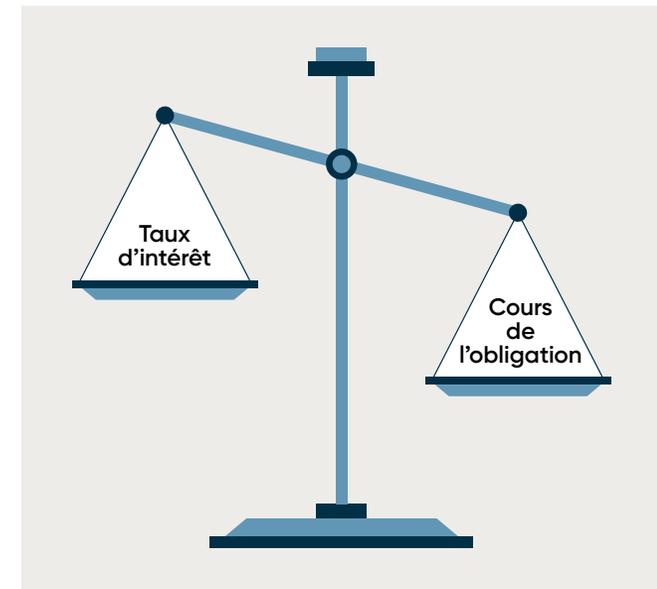
* Le profil Équilibré est représenté par la composition des indices suivants : 40% obligataire universel FTSE TMX Canada, 21% S&P/TSX, 21% S&P 500, 12% MSCI EAEQ, 6% MSCI MEX. Source : Bureau du chef des placements (données via Refinitiv), du 1^{er} janvier au 31 décembre.





pour contrer les hausses de taux d'intérêt

Comme le cours des obligations va généralement à l'inverse des taux d'intérêt, une hausse de taux a un impact négatif sur les obligations. Il est possible de diminuer l'impact négatif en diversifiant votre portefeuille dans différentes classes d'actif ayant une corrélation plus faible avec l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada.



* Corrélation des rendements mensuels sur 10 ans, en date du 31 décembre 2024.
Source : Bureau du chef des placements (données via Refinitiv).



À quel âge faut-il commencer à épargner pour la retraite ?



Plus vous commencez tard, plus le montant de la contribution annuelle devra être important. Par exemple, si vous commencez à économiser pour votre retraite à 50 ans, il est possible que vous deviez mettre de côté plus de 50 % de votre revenu annuel brut. Atteignez vos objectifs facilement en débutant le plus tôt possible.

Contribution annuelle requise pour l'accumulation d'un montant cible à 65 ans

- Début à 30 ans
Contribution 18,00 % du revenu
- Début à 40 ans
Contribution 27,64 % du revenu
- Début à 50 ans
Contribution 50,39 % du revenu



ASTUCE!

Une bonne façon de réussir à atteindre vos objectifs est de mettre en place l'épargne systématique.



Épargne
systématique

Hypothèse : contribution annuelle au REER d'une personne ayant un salaire de 50 000 \$, qui augmente de 2 % par année. Rendement annuel effectif de 3,75 %.

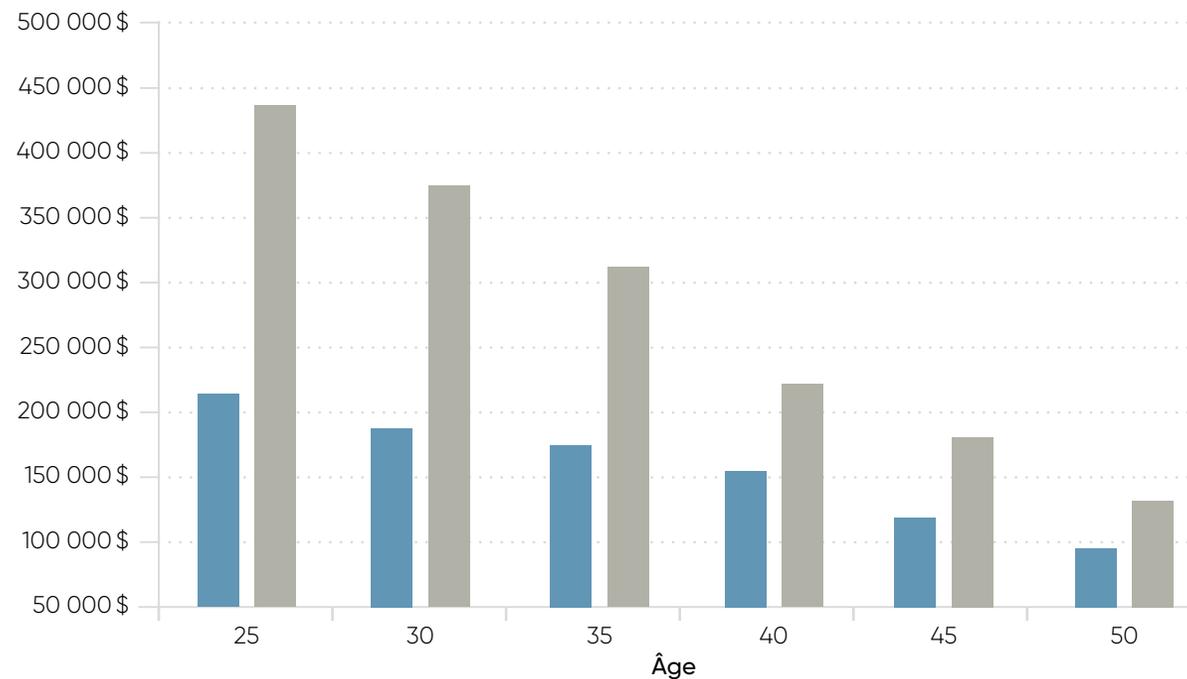




Si vous commencez à épargner jeune, le capital que vous aurez investi pourrait plus que doubler!

Épargne accumulée à 65 ans après des investissements annuels de 10 % du revenu brut¹
(revenu annuel brut de départ à 25 ans: 35 000\$)

Âge au début de l'épargne	Total des contributions	Valeur totale des placements à 65 ans ²
25	211 407 \$	446 610 \$
30	193 193 \$	372 835 \$
35	173 083 \$	305 075 \$
40	150 880 \$	242 840 \$
45	126 366 \$	185 680 \$
50	99 301 \$	133 181 \$



1. Revenu annuel brut: indexé de 2%.

2. Selon un taux de rendement annuel effectif de 3,75%.





Des attentes de rendements plus intéressants demandent une plus grande tolérance au risque.

Source des rendements des indices: Factset, du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2024.

Les six profils sont représentés par les compositions des indices suivants: Revenu: 80% Indice des obligations universelles FTSE Canada, 7% S&P/TSX, 7% S&P 500, 4% MSCI EAEO, 2% MSCI ME • Conservateur: 70% Indice des obligations universelles FTSE Canada, 10,5% S&P/TSX, 10,5% S&P 500, 6% MSCI EAEO, 3% MSCI ME • Pondéré: 60% Indice des obligations universelles FTSE Canada, 14% S&P/TSX, 14% S&P 500, 8% MSCI EAEO, 4% MSCI ME • Équilibré: 40% FTSE TMX Univers, 21% S&P/TSX, 21% S&P 500 (\$ CA), 12% MSCI EAFE (\$ CA), 6% MSCI EM (\$ CA). • Croissance: 20% Indice des obligations universelles FTSE Canada, 28% S&P/TSX, 28% S&P 500, 16% MSCI EAEO, 8% MSCI ME • Actions: 35% S&P/TSX, 35% S&P 500, 20% MSCI EAEO, 10% MSCI ME.

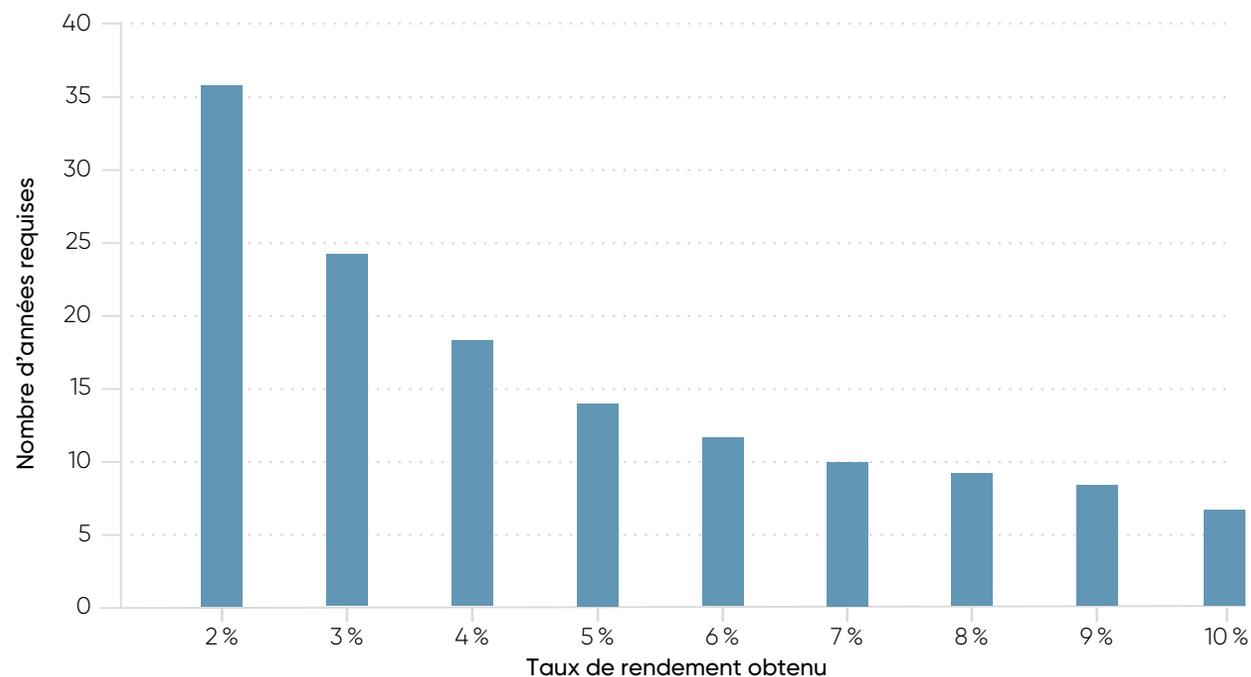




à la valeur d'un placement pour doubler ?

La règle de 72 nous permet d'identifier approximativement dans combien d'années la valeur d'un placement doublera. Pour ce faire, il suffit de diviser le nombre 72 par le taux d'intérêt obtenu pour votre placement.

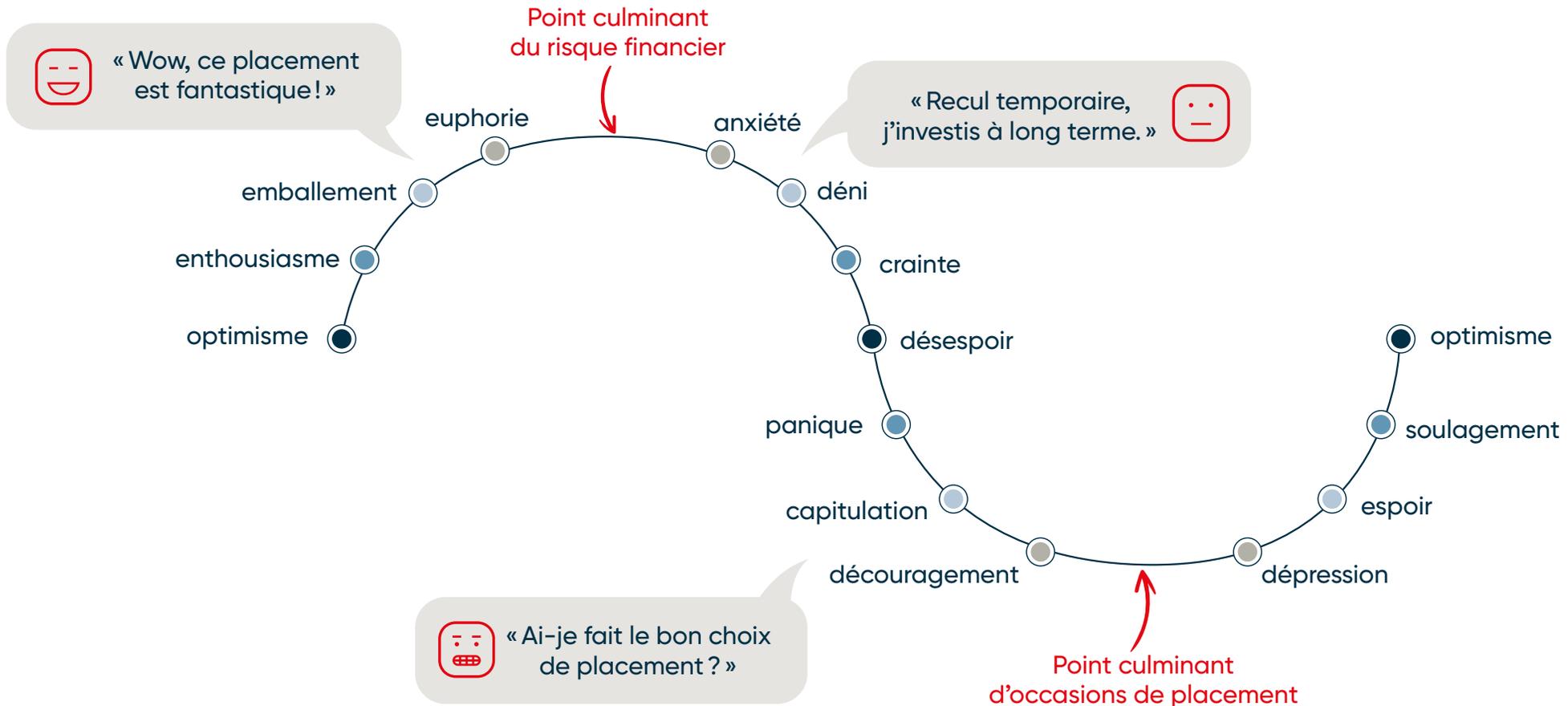
Taux de rendement obtenu	Nombre d'années requises pour doubler l'investissement
2%	36
3%	24
4%	18
5%	14
6%	12
7%	10
8%	9
9%	8
10%	7





émotions guider vos choix ?

Les émotions peuvent vous faire prendre des décisions précipitées par rapport à vos placements. Pour ne pas laisser libre cours à vos émotions, identifiez les cas de figure (correction du marché, chute de la valeur d'un titre, etc.) où vous risquez d'adopter un comportement irrationnel pour mieux désamorcer la situation.



Quel est l'impact des fluctuations financières sur votre portefeuille ?

Bases

Études

Projet

Santé financière

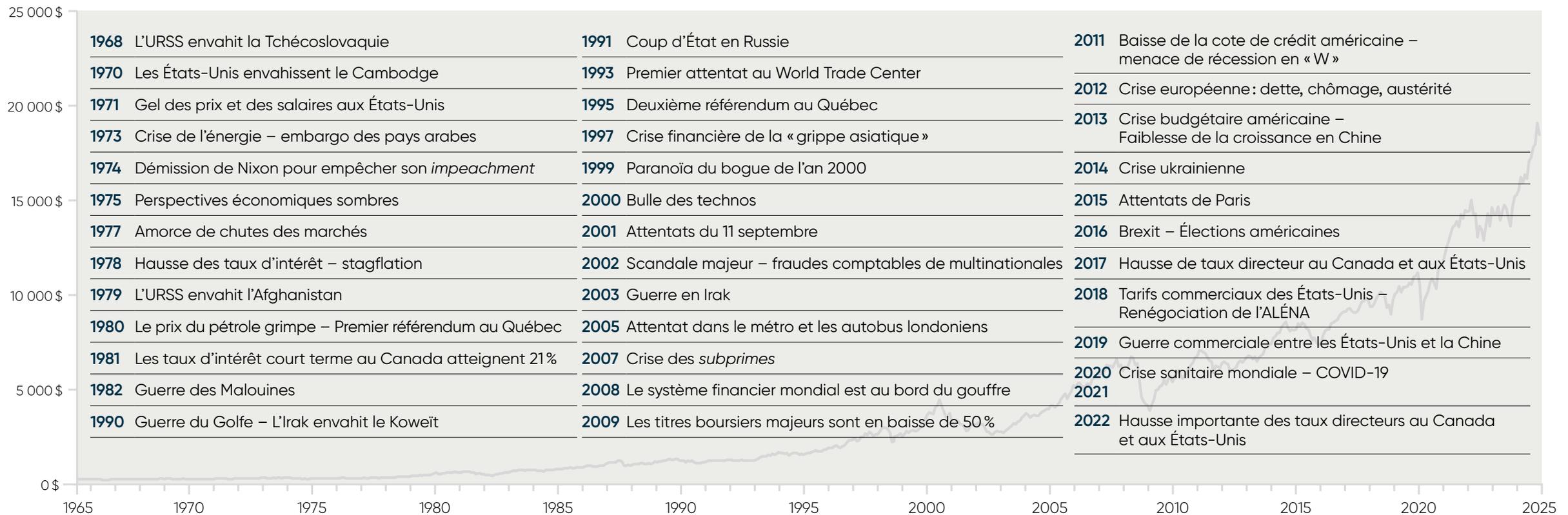
Retraite

Solutions



Malgré des baisses momentanées lors de crises, le graphique ci-dessous illustre bien que la tendance à long terme est à la hausse.

Croissance de 100 \$ investis dans l'indice rendement total S&P/TSX



Source : Bureau du chef des placements (données via Refinitiv). Rendement total de l'indice composé S&P/TSX du 31 août 1965 au 31 décembre 2024. Pour plus d'information sur les changements de l'indice, consultez [tsx.com](https://www.tsx.com).





lors de fluctuations boursières ?

Comme le dicton le dit, une image vaut mille mots. Vous constaterez dans le graphique ci-dessous que lors de la crise financière de 2008, les personnes qui ont conservé leurs investissements sur le marché ont obtenu un bien meilleur rendement sur 10 ans que celles qui ont retiré leurs actifs temporairement.

- Rester investi-e dans le marché
- Quitter le marché et réinvestir 1 an plus tard
- Quitter le marché et investir en liquidités
- Récession

Source : Bureau du chef des placements (données via Refinitiv, Banque Nationale du Canada, Institut C.D. Howe). Rendement total de l'indice composé S&P/TSX du 31 décembre 2007 au 31 décembre 2024.

Toutes les valeurs représentées sont en dollars canadiens. Les rendements passés ne garantissent pas les rendements futurs. Ce graphique ne sert qu'à des fins d'illustration et n'est pas indicatif d'un quelconque placement. Un investissement ne peut pas être effectué directement dans un indice. Marché : S&P/TSX.



Combien de fois avez-vous eu raison en synchronisant les marchés ?



Ce qui fait une réelle différence sur le long terme, c'est la fréquence de l'épargne et le passage du temps, bien plus que la synchronisation avec les marchés boursiers.

- Achetant au creux de l'année
- Achetant au début de chaque mois (investissement systématique mensuel)
- Achetant au sommet de l'année

* Taux de rendement annualisé pondéré selon la valeur monétaire.

Source : Bureau du chef des placements (données via Refinitiv), de décembre 1990 à décembre 2024.





Toutes les catégories d'actifs subissent des variations au fil du temps, mais à long terme, elles tendent à évoluer de façon positive. Peu importe la composition de votre portefeuille, l'important est de garder le cap sur vos objectifs et de penser à long terme.



Quel est l'impact des dividendes sur la performance globale ?



Les dividendes apparaissent comme étant une contribution à la performance globale de plus en plus élevée au cours de la vie d'un investissement.

- Indice composé S&P/TSX (rendement total)
- Indice composé S&P/TSX



des échéances en fonction de vos besoins

Investir dans plusieurs CPG d'échéances différentes vous permet d'anticiper les fluctuations de taux d'intérêt tout en ayant accès à une partie de votre capital annuellement et de bénéficier de taux à long terme plus avantageux.

		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	
Placement initial 30 000 \$	5 000 \$	Solutions de liquidités										
	5 000 \$	CPG 1 an	CPG 5 ans					CPG 5 ans				
	5 000 \$	CPG 2 ans		CPG 5 ans					CPG 5 ans			
	5 000 \$	CPG 3 ans			CPG 5 ans						CPG 5 ans	
	5 000 \$	CPG 4 ans				CPG 5 ans					CPG 5 ans	
	5 000 \$	CPG 5 ans					CPG 5 ans					

Échelonnement PLUS

L'ajout de CPG liés aux marchés BNC à chaque stratégie permet d'augmenter votre potentiel de rendement grâce à l'exposition à un portefeuille composé d'actions diversifiées ou d'un indice de référence constitué de titres à faible volatilité.





Saviez-vous que le gouvernement offre des incitatifs avec plusieurs avantages pour vous permettre de faire fructifier votre argent pour réaliser vos projets et rêves ? Découvrez les différents régimes tels que :

CELIAPP

Achat de votre première propriété

REEE

Études de vos enfants

REER

Votre retraite

CELI

Vos projets et rêves

AVANTAGES

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">› Réduction du revenu imposable› L'argent et les gains réalisés fructifient à l'abri de l'impôt | <ul style="list-style-type: none">› Subventions gouvernementales› L'argent et les gains réalisés fructifient à l'abri de l'impôt | <ul style="list-style-type: none">› Réduction du revenu imposable› L'argent et les gains réalisés fructifient à l'abri de l'impôt | <ul style="list-style-type: none">› L'argent et les gains réalisés fructifient à l'abri de l'impôt› Retraits non imposables |
|--|---|--|--|

BON À SAVOIR

Pour avoir le droit de cotiser, vous ne devez pas avoir vécu dans une propriété admissible, dont vous ou votre partenaire avez été propriétaire cette année ou les quatre dernières années.

Avec le REEE, votre épargne est aussi bonifiée d'un montant pouvant aller de 20 % à 40 % par année grâce aux différentes subventions gouvernementales telles que la subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE).

Le régime d'accès à la propriété (RAP) vous permet de retirer jusqu'à 60 000 \$ de votre REER sans payer d'impôt pour acheter une première propriété.

Il est possible de retirer de l'argent de son CELI pour n'importe quel type de projet, à court ou moyen terme.

Pour profiter des avantages fiscaux des différents comptes d'épargne, vous devez avoir une résidence fiscale au Canada. Autrement dit, vous devez être un·e résident·e canadien·ne, permanent·e ou temporaire, aux fins de l'impôt. Vous devez également avoir un numéro d'assurance sociale (NAS).



Pour plus d'informations sur les comptes et régimes enregistrés, consulter bnc.ca/epargne





Épargner pour les études

Avez-vous un plan pour les études de vos enfants?

21

Profitez-vous pleinement des subventions
gouvernementales?

22





pour les études de vos enfants ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

- › Les frais de scolarité moyens pour un·e étudiant·e à temps plein au premier cycle au Canada



étaient de **8 519 \$** pour l'année scolaire 2024-2025¹.

- › Les cotisations annuelles moyennes versées aux REEE des enfants recevant la SCEE sont de **1 764 \$**; et les retraits annuels moyens des REEE par étudiant·e en 2021 étaient de **10 115 \$**².



- › Un·e diplômé·e postsecondaire sur deux a une dette d'études lors de l'obtention de son diplôme³.



Des pistes de réflexion

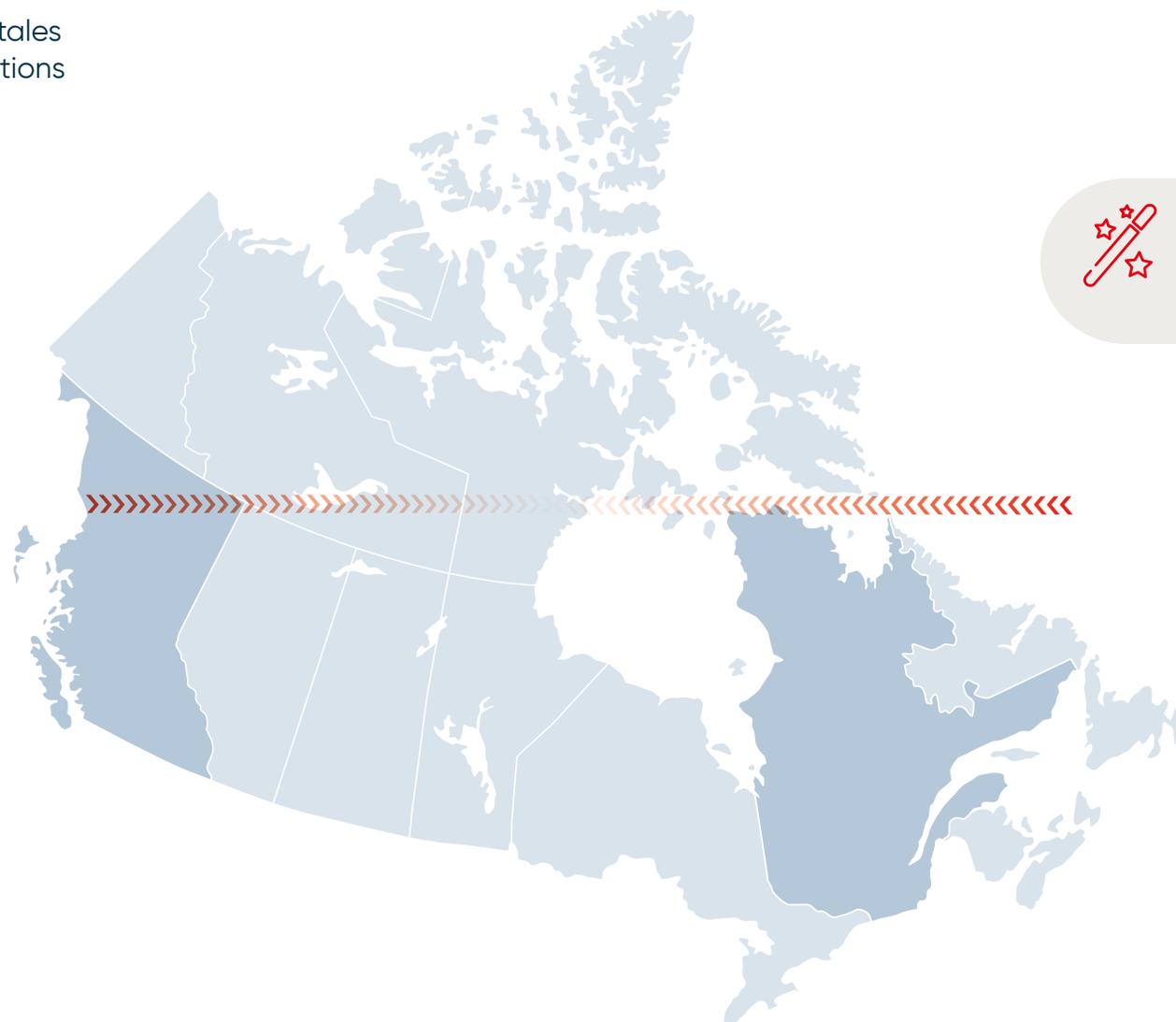
Comment vos enfants peuvent-ils payer leurs études s'ils n'ont pas entre 10 000 \$ et 15 000 \$ par an ?

- › Prévoyez-vous participer au paiement des études postsecondaires de vos enfants ?
- › Quelle portion des études de vos enfants pensez-vous payer ?
- › Comment et combien épargnez-vous pour les études de vos enfants ?
- › Quel genre d'études souhaiteriez-vous pour vos enfants ?

- › Où vos enfants souhaitent-ils étudier, et dans quel programme ?
- › Profitez-vous pleinement des subventions gouvernementales ?
- › Est-ce que vos enfants vivront chez vous, dans une résidence d'étudiant·e-s ou ailleurs lors de leurs études ?
- › Avez-vous estimé les coûts à prévoir selon le niveau d'études, les besoins en hébergement, etc. ?
- › Est-ce que vos enfants pourront bénéficier de prêts et bourses ou de revenus d'un emploi à temps partiel ?



Plusieurs subventions gouvernementales existent pour maximiser les contributions au REEE.



ASTUCE!

Saviez-vous que le gouvernement fédéral peut subventionner les études de vos enfants jusqu'à concurrence de 7 200 \$?





Épargner pour un projet

Avez-vous un plan d'épargne clair
pour réaliser votre projet ?

24

Comment fonctionne l'épargne systématique ?

25





pour réaliser votre projet ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

› 65% des Canadien·ne·s prévoient effectuer une dépense ou un achat important au cours des 3 prochaines années¹.



› 46% des Canadien·ne·s considèrent qu'épargner plus les aide à réduire le stress².



› Plus de la moitié (55%) des Canadien·ne·s auraient pensé à changer d'emploi en 2021³.

Des pistes de réflexion

Quel projet à court, moyen ou long terme souhaitez-vous réaliser ?
Qu'avez-vous mis en place pour le réaliser ?

- › Avez-vous prévu acheter une maison prochainement ?
- › Rêvez-vous d'acheter une résidence secondaire ?
- › Pensez-vous retourner aux études ou prendre une année sabbatique ?

- › Quel est votre budget annuel pour voyager ou prendre des vacances ?
- › Prévoyez-vous des travaux ou l'aménagement de votre cour extérieure ?
- › Si vous gagniez 10 000 \$ à la loterie demain matin, que feriez-vous ?
- › Avez-vous l'intention de rénover votre demeure ?
- › Planifiez-vous un mariage dans les années à venir ?
- › Pensez-vous adopter un animal prochainement ?

Sources : 1. Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de 2019, Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC).

2. FP Canada – 2022 Financial Stress Index.

3. Sondage Léger commandé par la firme Allstate du Canada, compagnie d'assurance, réalisé du 29 octobre au 1^{er} novembre 2021.





l'épargne systématique ?

L'épargne systématique consiste à programmer le prélèvement automatique d'un montant à une certaine fréquence. Par exemple, vous pouvez décider de mettre de côté 25 \$ par semaine pour une durée indéterminée, ou bien 100 \$ par mois pendant un an.

Évolution de la valeur d'un portefeuille selon le montant d'épargne mensuelle



4 bonnes raisons d'utiliser l'épargne systématique

- ✓ **C'est avantageux** : plus tôt vous commencez, plus vite le montant augmente.
- ✓ **C'est accessible** : épargnez de petits montants, c'est plus facile qu'une grosse somme d'un coup.
- ✓ **C'est simple** : programmez les prélèvements automatiques une seule fois, et c'est fait!
- ✓ **C'est pratique** : choisissez la fréquence et le montant qui vous conviennent.





Santé financière

<u>Avez-vous assez d'argent pour couvrir les imprévus ?</u>	27
<u>10 conseils pour une bonne santé financière</u>	28
<u>La théorie des trois boîtes</u>	29
<u>Avez-vous pensé à la gestion des risques ?</u>	30
<u>Révissez-vous votre plan d'assurance à l'occasion ?</u>	31
<u>Comment distinguer vos différents besoins d'assurance ?</u>	32





pour couvrir les imprévus ?

LE SAVIEZ-VOUS ?



› 1/3 des Canadien·ne·s n'a pas de fonds d'urgence couvrant l'équivalent de 3 mois de dépenses¹.

› 54 % des Canadien·ne·s disent vivre d'un chèque de paie à l'autre².



› 78 % des Canadien·ne·s affirment que leurs finances personnelles ont empiré en raison de l'inflation².



Des pistes de réflexion

L'Institut de planification financière, FP Canada ainsi que le gouvernement du Canada suggèrent qu'un fonds d'urgence devrait représenter **3 à 6 mois de vos dépenses mensuelles**.

- › Savez-vous à combien s'élèvent vos dépenses mensuelles ?
- › Avez-vous un fonds d'urgence ?
- › Est-ce que votre fonds d'urgence équivaut à 3 à 6 mois de vos dépenses mensuelles ?

- › Qu'arriverait-il si vous aviez des problèmes de santé vous empêchant de travailler ?
- › Que se passerait-il si on vous enlevait 1 000 \$ demain matin ?
- › Quelle est votre source immédiate de fonds en cas d'imprévus ?
- › Auriez-vous les moyens de déboursier 3 000 \$ en réparations de votre voiture demain matin ?
- › Que feriez-vous si vous perdiez votre emploi ?
- › Si vous avez un animal, avez-vous les fonds suffisants pour couvrir une visite d'urgence chez le vétérinaire ?



Personne n'est à l'abri de problèmes financiers. Une mauvaise planification ou un coup dur comme un divorce, la maladie ou le chômage peut tout faire basculer. Besoin d'aide? Voici 10 conseils pour vous guider.



Votre conseiller-ère est là pour vous conseiller dans l'établissement d'un plan financier.

Vous préférez le faire de façon autonome? Aucun souci, notre site [bnc.ca/conseils](https://www.bnc.ca/conseils) est là pour vous accompagner!

1 Analysez votre situation

2 Faites votre budget et suivez-le

3 Maîtrisez vos dettes

6 Achetez de manière avertie

5 Améliorez votre dossier de crédit

4 Réduisez vos dépenses

7 Faites le point avec votre conseiller-ère

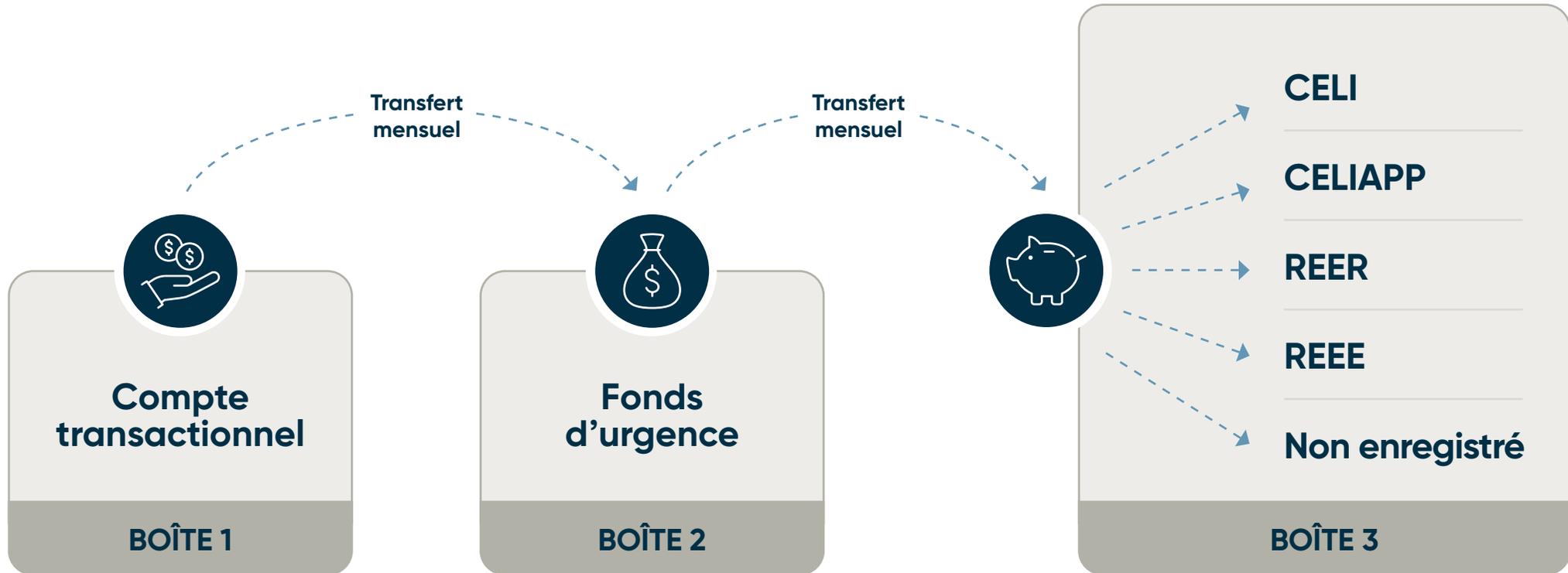
8 Augmentez vos revenus

9 Soyez réaliste

10
Le fonds d'urgence



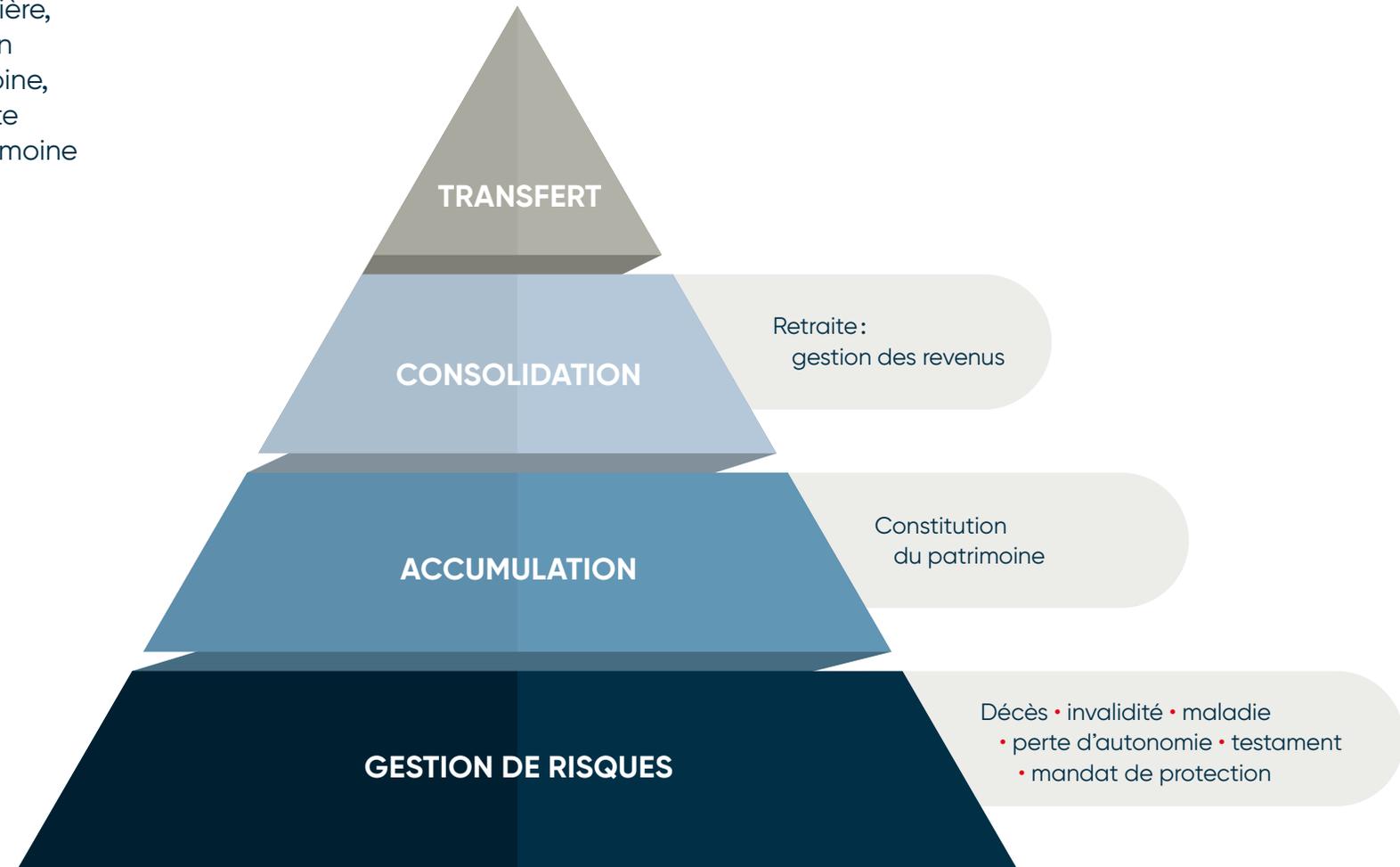
La théorie des trois boîtes : une stratégie simple pour structurer ses actifs de manière efficace. Elle se compose de trois boîtes distinctes.





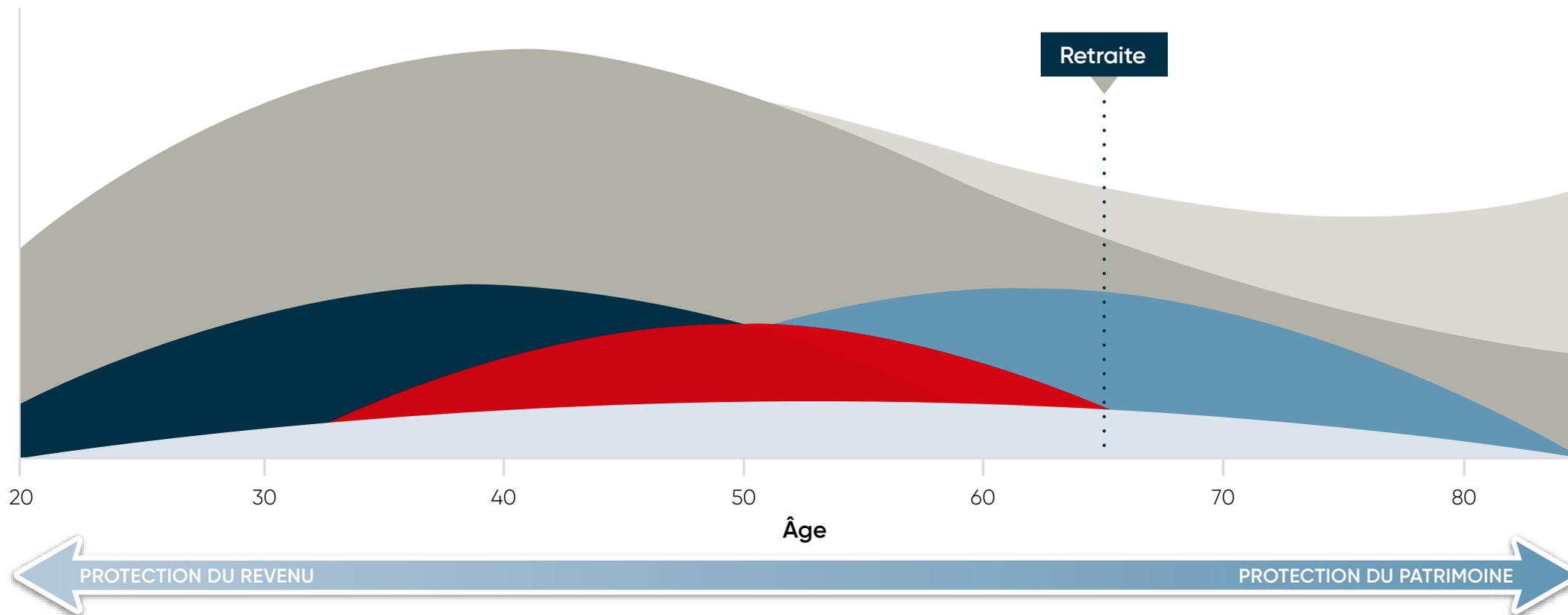
à la gestion des risques ?

Dans le cadre de votre planification financière, pensez à intégrer la gestion des risques afin de faciliter l'accumulation de votre patrimoine, de maintenir votre niveau de vie à la retraite et de transmettre une partie de votre patrimoine à votre décès.





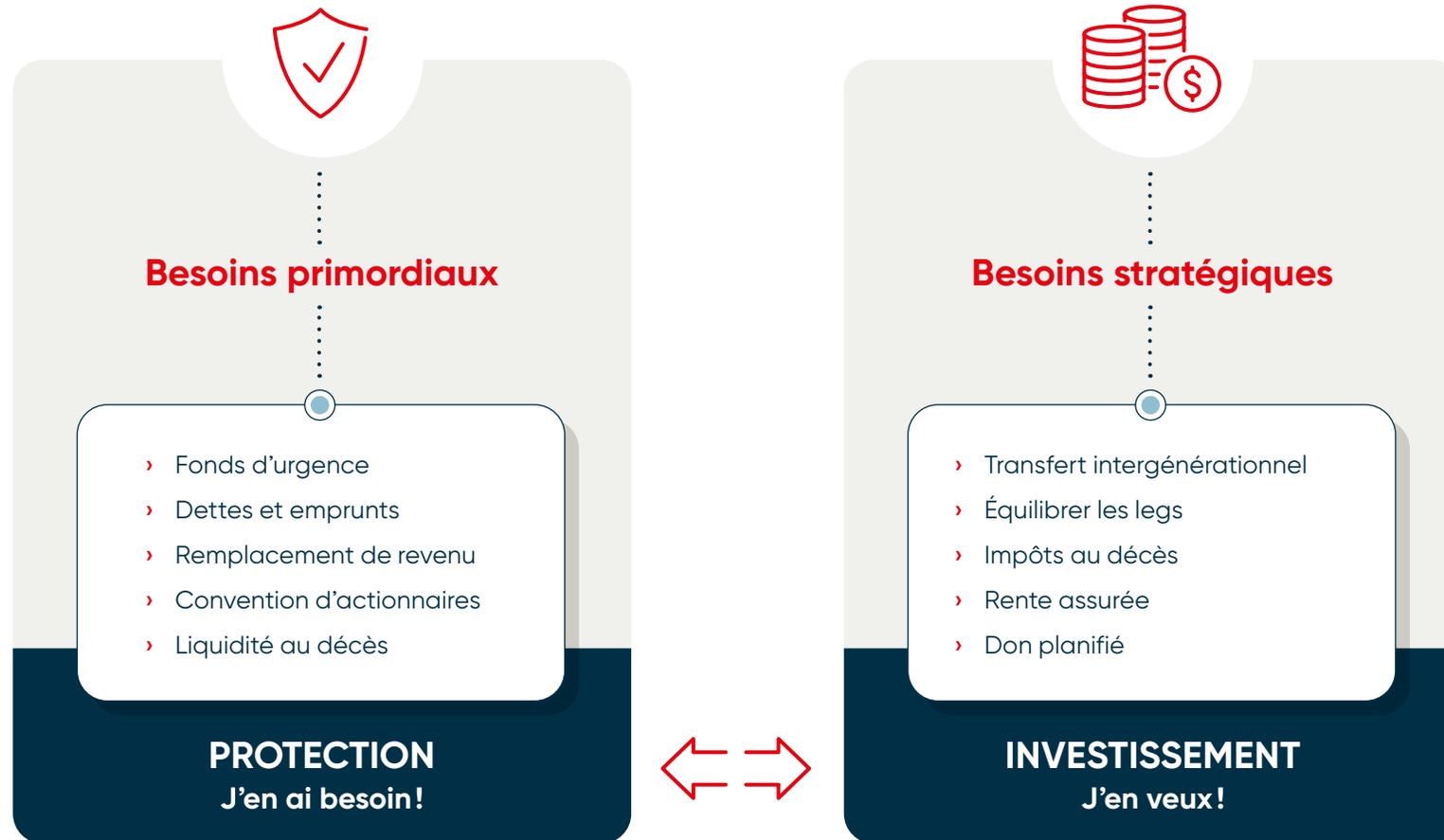
Les besoins en assurance varient avec l'âge. Il est important de réviser ses protections d'assurance afin de s'assurer qu'elles sont toujours adéquates.



Comment distinguer vos différents besoins d'assurance ?



Prenez le temps de bien analyser vos protections d'assurance en distinguant les caractéristiques entre les besoins **primordiaux** ou **stratégiques**.





Épargner pour la retraite

<u>Êtes-vous prêt·e pour la retraite ?</u>	34
<u>Pourquoi faut-il épargner pour la retraite ?</u>	35
<u>Avez-vous pris en compte ces 5 risques de la retraite ?</u>	36
<u>REER, CELI ou CELIAPP ?</u>	37
<u>Quelles sont les sources de revenu principales à la retraite ?</u>	38
<u>Avez-vous établi une stratégie de décaissement ?</u>	39
<u>Quand retirer la rente du RRQ/RPC et la PSV ?</u>	40





pour la retraite ?

LE SAVIEZ-VOUS ?



› 67% des Canadien·ne·s interrogé·e·s estiment avoir pris du retard dans leur épargne-retraite¹.

› 72% des Canadien·ne·s qui travaillaient avec un·e conseiller·ère en février 2023



estimaient que leur bien-être financier était bon ou excellent (7 ou plus sur 10), **contre 48% des ménages qui ne travaillaient pas avec un·e conseiller·ère**².



› 54% des Canadien·ne·s n'ont pas de plan de retraite¹.



Des pistes de réflexion

Où vous voyez-vous dans 5 ans ? 10 ans ? 15 ans ?

Quelles sont vos inquiétudes par rapport à la retraite ?

- › Où vivrez-vous à votre retraite : dans votre maison, chez vos enfants, dans une résidence pour aînés ?
- › Avez-vous révisé vos protections d'assurance ?
- › Que feriez-vous en cas de perte d'autonomie ?

- › À quel âge pensez-vous prendre votre retraite ? Avez-vous évalué votre espérance de vie ?
- › Quel train de vie désirez-vous avoir ? Avez-vous fait un budget pour votre retraite ?
- › Quelle incidence auront les impôts sur votre revenu ? Qu'avez-vous planifié afin de payer le moins d'impôt possible à la retraite ?
- › Avez-vous déjà évalué s'il était plus avantageux d'investir dans un CELI pour votre retraite ?
- › Avez-vous planifié votre succession ?
- › Avez-vous une bonne idée de vos revenus à la retraite (régime de retraite, RPC/RRQ, emploi à temps partiel, revenus locatifs, épargne, etc.) ?



5 risques de la retraite



REER, CELI ou CELIAPP ?

Sources : 1. Optimisme financier durant la pandémie : les Canadiens découvrent la véritable valeur des conseils et de la planification – Sondage RBC, mars 2021. 2. Planification financière : la voie vers une meilleure résilience financière du ménage, rapport du Financial Resilience Institute, juillet 2023.





Dans certains cas, les régimes publics ne suffisent pas pour vivre une retraite pleinement satisfaisante. Épargner vous permettra de profiter davantage de votre retraite.

Pour un retraité dont le revenu était de 60 000 \$ avant la retraite et ne possédant aucune épargne, les régimes gouvernementaux fourniront l'équivalent de 45,7 % de son revenu annuel brut avant la retraite. Toutefois, l'épargne permettant d'atteindre un niveau de remplacement de 70 % fait inévitablement perdre le supplément de revenu garanti. L'apport individuel doit donc être de 31,2 %.

- Régimes gouvernementaux
- Supplément de revenu garanti
- Autres sources





ces 5 risques de la retraite ?



1. Sous-estimer votre espérance de vie

Selon les statistiques récentes, si vous êtes actuellement âgé·e de 60 ans, il y a 50 % de chances que vous ou votre conjoint·e viviez jusqu'à 94 ans.



2. Ne pas tenir compte de l'inflation

Les biens essentiels connaissent les plus grandes fluctuations.



3. Oublier de planifier les dépenses en soins de santé

À partir de 70 ans, les dépenses des Canadien·ne·s en soins de santé tendent à presque doubler tous les 10 ans.



4. Faire des retraits trop élevés

Des retraits trop élevés peuvent compromettre la durée de votre capital. Dans l'exemple ci-dessous, si une personne retire 6 % de son actif chaque année (pondéré selon l'inflation), son actif sera épuisé à 97 ans.



5. Opter uniquement pour des placements à faible risque, ce qui réduit le potentiel de rendement

Bien répartir vos placements contribue à faire durer votre capital. Dans l'exemple ci-dessous, on voit que pour le même niveau de risque, le Portefeuille C obtient un rendement supérieur au Portefeuille A.



Sources de revenu



Stratégie de décaissement





Tout dépend de votre situation. Le REER est un compte d'épargne-retraite à long terme, déductible d'impôt et imposable au retrait. Le CELI est non déductible d'impôt et non imposable au retrait. Le CELIAPP est un compte d'épargne libre d'impôt destiné à l'achat d'une première propriété. Contrairement au REER, les retraits du CELI et du CELIAPP ne réduisent pas vos prestations gouvernementales. Découvrez les principales différences et similitudes entre les trois produits.

	REER	CELI	CELIAPP
Qui est admissible ?	Toute personne résidant au Canada et âgée de 71 ans ou moins, ayant gagné un revenu l'année précédente (sous réserve du facteur d'équivalence)	Toute personne résidant au Canada et âgée d'au moins 18 ans ²	Toute personne résidant au Canada, âgée entre 18 ⁴ et 71 ans n'ayant pas été, ni son ou sa conjoint-e, à tout moment durant la partie de l'année précédant l'ouverture du compte ou durant les 4 années précédentes, propriétaire d'une habitation admissible comme lieu principal de résidence
Quelle est la cotisation annuelle autorisée ?	18 % du revenu gagné jusqu'au maximum annuel permis ¹	7 000 \$ ³	8 000 \$ avec un plafond à vie de 40 000 \$ ⁵
Comment la limite de cotisation est-elle indexée ?	Indexée sur l'inflation en utilisant les rémunérations et salaires globaux moyens de l'industrie	En fonction de l'Indice des prix à la consommation, arrondi aux 500 \$ près	Ce montant ne sera pas ajusté en fonction du coût de la vie ou de l'inflation
La cotisation peut-elle être déduite du revenu imposable ?	Oui	Non	Oui
Les cotisations au conjoint ou à la conjointe sont-elles autorisées ?	Oui	Non. Une personne pourrait faire un don ou un prêt à son ou sa conjoint-e pour que ce-tte dernier-ère contribue à son CELI ³	Non. Une personne pourrait faire un don ou un prêt à son ou sa conjoint-e pour que ce-tte dernier-ère contribue à son CELIAPP ⁵
Y a-t-il une pénalité en cas de cotisation excédentaire ?	Oui: 1% par mois (un excédent maximal de 2 000 \$ à vie est permis sans pénalité)	Oui: 1% par mois s'il y a un excédent durant le mois, peu importe le moment	Oui: 1% par mois s'il y a un excédent durant le mois, peu importe le moment
Les retraits sont-ils imposés ?	Oui, sauf le retrait de type RAP	Non	Non, s'ils s'appliquent à l'achat d'une première habitation admissible



1. Source : Agence du revenu du Canada, section Cotisations déductibles au titre des REER, canada.ca.
 2. Les droits de cotisation débutent dès 18 ans, et ce, quel que soit l'âge de la majorité dans la province.
 3. Source : Agence du revenu du Canada, section Cotisations CELI, canada.ca.
 4. Selon l'âge de la majorité dans la province de résidence.
 5. Source : Agence du revenu du Canada, section Conception du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, canada.ca.





principales à la retraite ?

Vos revenus de retraite proviennent de trois principales sources : l'épargne personnelle, les régimes complémentaires de retraite et les régimes gouvernementaux. Les régimes gouvernementaux ne suffisent habituellement pas à vous assurer assez de revenus pour maintenir votre niveau de vie à la retraite. Assurez-vous d'épargner suffisamment afin de compléter les autres sources de revenu !



ÉPARGNE PERSONNELLE

placements enregistrés et non enregistrés (REER, CELI, etc.), autres actifs personnels (immobilier, etc.)

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

(fonds de pension avec votre employeur)

RÉGIMES GOUVERNEMENTAUX

(Régime de rentes du Québec (RRQ), Régime de pensions du Canada (RPC), Pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV))



REER, CELI
ou CELIAPP?



Quand retirer
RPC/RRQ et PSV?



Stratégie de
décaissement





une stratégie de décaissement ?

L'ordre de retrait de vos placements influence de façon importante la durée de votre capital. Il est habituellement plus avantageux de retirer d'abord les placements non enregistrés (NE).

Hypothèse : capital de départ distribué à parts égales dans un REER, un CELI et des placements non enregistrés. Le portefeuille est constamment rééquilibré à 50 % en actions (rendement de 6,5 %; 80 % en gains en capital, 20 % en dividendes) et à 50 % en titres à revenu fixe (rendement de 4 %). Les calculs sont faits à la marge, en présumant le taux d'imposition de 40 % et le traitement fiscal particulier des gains en capital et des dividendes.



REER, CELI
ou CELIAPP ?



Quand retirer
RPC/RRQ et PSV ?



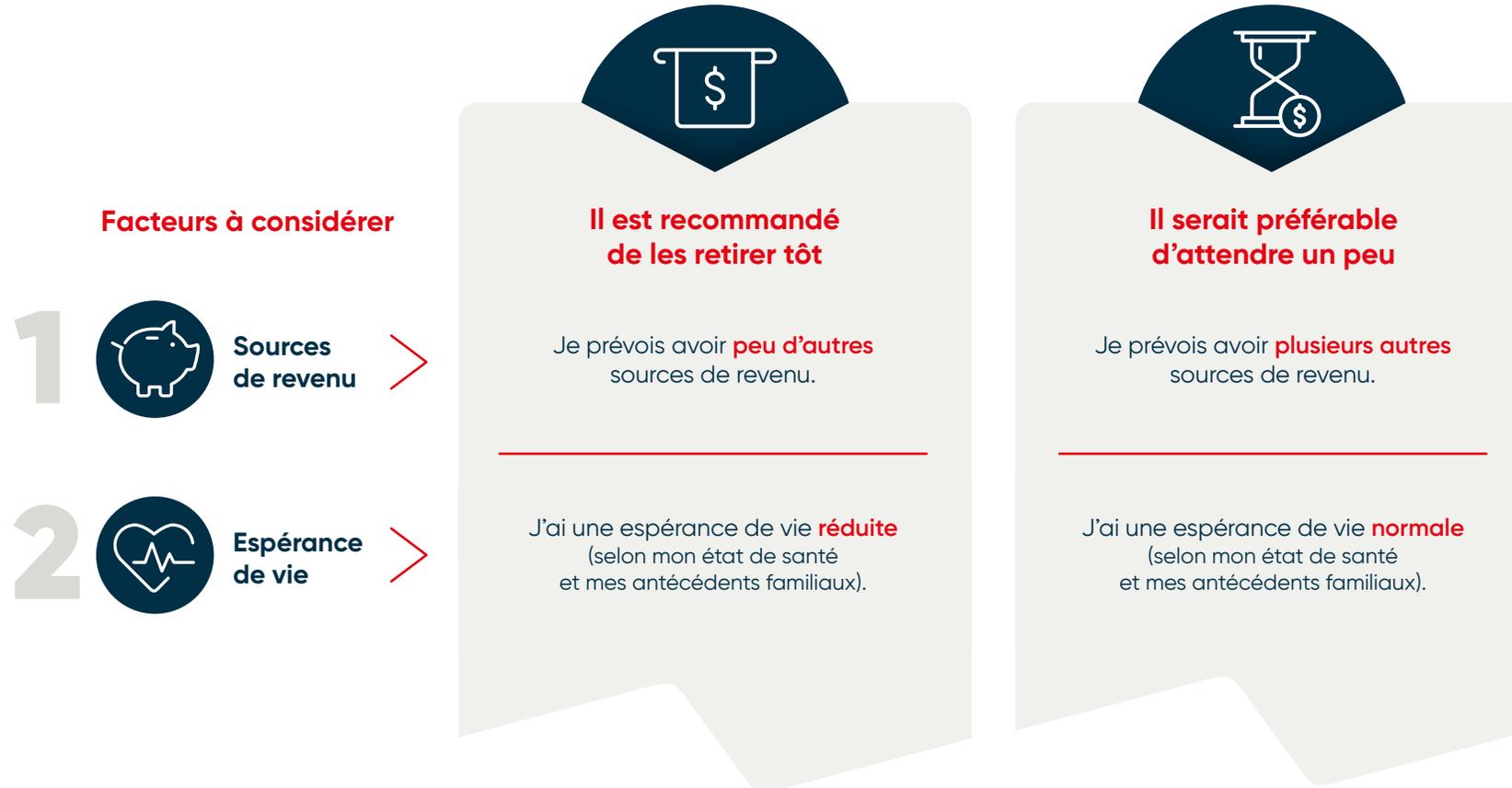
Sources
de revenu





du RRQ/RPC¹ et la PSV ?

Il n'y a pas de calcul parfait pour déterminer l'âge idéal de retrait. C'est à vous que revient l'évaluation de votre situation personnelle et la prise de décision en fonction de vos besoins et de vos priorités.



Note pour la PSV: Si vos revenus bruts seront plus élevés que la limite de récupération de la PSV à 65 ans, il est préférable de reporter votre PSV le plus longtemps possible. Pour les client-e-s qui recevront le SRG, il est recommandé de faire la demande de PSV dès votre admissibilité.

1. Selon votre province de résidence.





Nos solutions d'investissement

<u>Pourquoi nous choisir ?</u>	42
<u>L'investissement responsable chez BNI</u>	43
<u>Connaissez-vous les Portefeuilles Méritage^{MD} ?</u>	44
<u>Que sont les fonds négociés en bourse BNI ?</u>	45
<u>Comprendre les Fonds BNI</u>	46





Accès aux meilleur·e·s gestionnaires de portefeuille au monde

Principal fournisseur ayant une architecture ouverte au Canada, Banque Nationale Investissements a la liberté de sélectionner parmi les meilleur·e·s gestionnaires de portefeuille au monde afin d'offrir des solutions d'investissement qui répondent aux besoins évolutifs des investisseur·euse·s.

Architecture ouverte

Ses avantages

- › Possibilité de choisir parmi les meilleur·e·s gestionnaires de portefeuille au monde.
- › Surveillance continue des processus et du rendement pour assurer une performance optimale.
- › Création de diverses solutions pour répondre aux besoins changeants.

Le pouvoir de choisir

Nos six critères de sélection de gestionnaires de portefeuille :

Processus de sélection et d'évaluation OP4+

	O rganisation	Organisation solide dotée d'une culture d'investissement de niveau supérieur
	P ersonnel	Équipe professionnelle stable en investissement
	P rocessus	Processus de gestion éprouvés en sélection de titres, construction de portefeuille et gestion des risques
	P ortefeuille	Construction optimale de portefeuilles suivant le processus d'investissement et assurant une saine diversification
	P erformance	Rendements solides, prévisibles et ajustés aux risques
	ESG+	Intégration de critères E nvironnementaux, S ociaux et de G ouvernance





Nos croyances et notre approche

- › Nous croyons que la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») afin de compléter l'analyse financière traditionnelle permet une meilleure évaluation des risques et occasions à saisir, entraînant de meilleures décisions d'investissement.
- › Ainsi, l'investissement responsable fait partie intégrante des critères de sélection des gestionnaires de portefeuille des Fonds BNI. Le pilier ESG de notre processus OP4+ nous permet d'évaluer les gestionnaires de portefeuille sur leurs initiatives ESG et sur la façon dont ils ou elles intègrent l'investissement responsable dans leur processus d'investissement.
- › Selon le fonds, l'investissement responsable peut varier d'une simple perspective d'atténuation des risques à des évaluations approfondies conçues pour atteindre des objectifs de durabilité.

Les solutions durables BNI vont encore plus loin

Nous offrons des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse durables dans plusieurs catégories d'actifs afin de répondre aux différents besoins des investisseur·euse·s. [Apprenez-en plus](#)



Objectif	Client·e·s ciblé·e·s	Expertise mondiale	Investissements	Exclusions
Assurer une croissance du capital à long terme tout en respectant une approche d'investissement durable.	Les client·e·s qui souhaitent prioriser une approche d'investissement durable.	Fonds gérés activement par les meilleur·e·s gestionnaires de portefeuille mondiaux qui sont réputés pour leur expertise en matière d'investissement durable.	Investissement dans des entreprises ou des émetteurs ayant des pratiques durables ou offrant des produits et services qui sont essentiels à la construction d'une économie plus durable et plus juste.	Visé à exclure les entreprises qui sont significativement impliquées dans : <ul style="list-style-type: none">› La production et distribution de tabac› La fabrication d'armes controversées› La production de pétrole et de gaz› L'extraction thermique du charbon› L'exploration et l'extraction de pétrole et de gaz dans des régions extracôtières de l'Arctique.





les Portefeuilles Méritage^{MD} ?

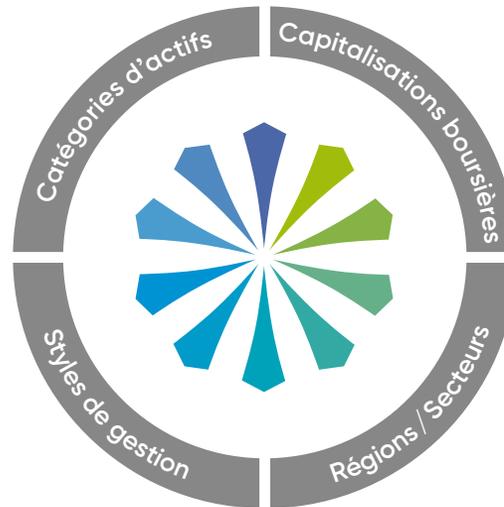


Les Portefeuilles Méritage sont des solutions tout-en-un qui aident les investisseurs à atteindre leurs objectifs financiers. Le succès de la gamme Méritage repose sur des partenariats avec des gestionnaires de portefeuille accomplis, qui sont sélectionnés pour leur expertise et leur historique de performance.

Une offre complète

- › 24 solutions clés en main: un Portefeuille Méritage pour chaque profil d'investisseur-euse.
- › Conçus pour réduire le risque tout en optimisant le rendement.
- › Processus rigoureux de sélection et d'évaluation périodique des gestionnaires de portefeuille.

Diversification optimale

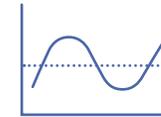


Optimisation en continu



Portefeuilles Méritage constitués de fonds communs

Rééquilibrages systématiques



Portefeuilles Méritage FNB tactiques

Déviation tactiques





BNI offre un éventail de fonds négociés en bourse (FNB) constituant une solution intéressante et commode tant pour les investisseur·euse·s que les conseiller·ère·s en placement. Les FNB BNI permettent de choisir parmi une variété de secteurs, de régions géographiques, de catégories d'actifs et de styles de gestion afin d'accroître la diversification d'un portefeuille et d'atténuer les risques.

Les FNB BNI

- › Des occasions novatrices de diversification du portefeuille et du risque.
- › Des expositions de niche alternatives, actives et durables.

FNB alternatifs

- › FNB d'investissements alternatifs liquides BNI (NALT)

FNB à gestion active

- › FNB de revenu de dividendes canadiens BNI (NDIV)
- › FNB actif d'actions américaines BNI (NUSA)
- › FNB actif d'actions internationales BNI (NINT)
- › FNB de revenu d'actifs réels mondiaux BNI (NREA)
- › FNB actif d'actions privilégiées canadiennes BNI (NPRF)
- › FNB de revenu fixe sans contraintes BNI (NUBF)
- › FNB d'obligations à rendement élevé BNI (NHYB)

FNB Développement durable

- › FNB Développement durable d'obligations canadiennes à court terme BNI (NSSB)
- › FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI (NSCC)
- › FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI (NSCB)
- › FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI (NSCE)
- › FNB Développement durable d'actions mondiales BNI (NSGE)

FNB indiciels à gestion passive

- › FNB d'investissements privés mondiaux BNI (NGPE)





Seuls ou en complément de vos stratégies, les Fonds BNI visent à procurer des rendements à long terme adaptés au risque. Ils conviennent à une multitude de profils d'investisseur·euse.

Les Fonds BNI

- › Gamme complète de fonds d'investissement pour chaque profil de risque, conçue pour aider les investisseur·euse·s à réaliser leurs objectifs financiers.
- › Objectif: procurer des rendements supérieurs à long terme adaptés au risque.
- › Offerts seuls ou en complément de vos stratégies.
- › Adaptés à une multitude de profils d'investisseur·euse.



**Fonds de marché
monétaire**



**Fonds de court terme
et de revenu**



Fonds diversifiés



**Fonds d'actions
canadiennes**



**Fonds d'actions
mondiales**



Fonds spécialisés





BANQUE NATIONALE

INVESTISSEMENTS

Banque Nationale Investissements

Les Portefeuilles Méritage^{MD} (les « Portefeuilles ») sont gérés par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans les Portefeuilles peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Portefeuilles avant de faire un placement. Les titres des Portefeuilles ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance dépôts. Les Portefeuilles ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

MD PORTEFEUILLES MÉRITAGE et le logo des Portefeuilles Méritage sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisées sous licence par Banque Nationale Investissements inc. Toutes les marques de commerce des sociétés de fonds communs de placement et de FNB sont leur propriété. Banque Nationale Investissements inc. en est un utilisateur autorisé.

Les FNB BNI sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus ou le ou les aperçus de fonds des FNB avant d'investir. Les FNB BNI ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Les FNB BNI ne cherchent pas à dégager un rendement prédéterminé à l'échéance.

Les fonds négociés en bourse BNI (les « FNB BNI ») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Les placements dans des FNB BNI peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus ou le(s) aperçu(s) des FNB BNI avant d'investir. Les FNB BNI ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé peut ne pas se reproduire. Les FNB BNI ne cherchent pas à dégager un rendement prédéterminé à l'échéance.

Les données et les renseignements fournis dans le présent document, y compris ceux fournis par des tiers, sont considérés exacts au moment de leur impression et ont été obtenus de sources que nous avons jugées fiables. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis. Ces données et renseignements vous sont fournis à titre informatif uniquement. Aucune représentation ni garantie, explicite ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude, la qualité et le caractère complet de ces données et de ces renseignements.

Le présent document a pour but de fournir de l'information d'ordre général et ne doit en aucun cas être considéré comme offrant des conseils en matière de placement, des conseils financiers, fiscaux, comptables ou juridiques. Le présent document ne recommande en aucun cas l'achat ou la vente de quelque titre que ce soit, et il est fortement recommandé au ou à la lecteur-trice de consulter un-e intervenant-e du secteur financier et/ou un-e conseiller-ère fiscal-e professionnel-le avant de s'engager dans toute opération d'achat ou de vente de titre.

Ces fournisseurs d'indices sont inclus dans le présent document: Standard & Poor's, FTSE et MSCI. Ces fournisseurs d'indices permettent l'utilisation de leurs indices et des données reliées « tels quels », ne donnent aucune garantie à leur sujet, ne garantissent pas la convenance, la qualité, l'actualité ou l'exhaustivité des indices ni d'aucune donnée incluse dans ceux-ci, qui y serait reliée ou qui en serait dérivée, n'assument aucune responsabilité à l'égard de l'utilisation de ce qui précède et ne parrainent pas, n'avalisent pas ni ne recommandent la BNC ni aucun de ses produits ou services. Les fournisseurs d'indices ci-dessus ne garantissent pas l'exactitude de tout indice ou modèle de référence mixte créé par la BNC, utilisant un de ces indices. Aucune responsabilité ni aucune obligation n'incombent à aucun membre des fournisseurs d'indices ni à leurs administrateurs, dirigeants, employés, associés ou concédants de licence respectifs pour des erreurs ou des pertes dues à l'utilisation de cette publication ou de tout renseignement ou donnée qu'elle contient. En aucun cas, les fournisseurs d'indices ci-dessus ne seront redevables envers aucune partie de dommages-intérêts directs, indirects, accessoires, exemplaires, compensatoires, punitifs, particuliers ou consécutifs, de coûts, de frais, notamment de justice, ou de pertes (y compris, sans aucune limite, de perte de revenu ou de profits et de coûts de renonciation) en lien avec l'utilisation du contenu, même s'ils ont été avisés de la possibilité de tels préjudices.

Les indices FTSE/TMX sont des marques de commerce de LSE Group. Les indices S&P sont des marques de commerce de S&P Dow Jones Indices LLC, division de S&P Global. Les indices MSCI sont des marques de commerce de MSCI inc.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

© Banque Nationale Investissements inc., 2025. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

Banque Nationale Investissements est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, membre de l'Association pour l'investissement responsable du Canada et participant fondateur de l'initiative Engagement climatique Canada.

